Érosion côtière : l'Europe face à l'urgence de protéger ses territoires et ses habitants

De la Guadeloupe à la Türkiye, en passant par la mer du Nord, l'Italie et la Grèce, les témoignages se sont succédé ce mardi 27 octobre à Strasbourg, lors de la 51e session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe. Des habitants confrontés à la disparition de leurs terres, des activités agricoles et touristiques menacées, des équipements devenus difficiles à assurer : les interventions ont donné une dimension très concrète à un phénomène souvent abordé à travers les statistiques. Accueilli et adopté avec enthousiasme, le rapport « Comment faire face à l'érosion côtière ? » a suscité un débat nourri sur les moyens d'agir avant qu'il ne soit trop tard.

Pendant des siècles, les sociétés humaines ont cherché à contenir la mer et à fixer les rivages. Mais face à l'accélération du changement climatique, à l'augmentation du niveau des mers et des océans et aux tempêtes toujours plus violentes et fréquentes, cette logique devient insoutenable pour de nombreuses côtes en Europe. C'est le constat du rapport présenté par le Grec Fanis Spanos (PPE/CCE) et le Britannique Anthony Buchanan (GILD), qui invitent les collectivités à considérer le littoral comme un espace mouvant dont les transformations doivent être anticipées.

Plus d'un quart du littoral européen est touché par l'érosion. Selon le rapport, les dommages annuels liés aux inondations côtières, actuellement évalués entre 1,2 et 1,4 milliard d'euros dans l'Union européenne et au Royaume-Uni, pourraient atteindre entre 137 et 814 milliards d'euros à l'horizon 2100.

« L'érosion côtière n'est plus une question secondaire ou isolée. Elle est désormais un enjeu fondamental d'équilibre territorial, de stabilité économique et de justice sociale à travers l'Europe », souligne Fanis Spanos.

Anticiper plutôt que réagir

Parmi les pistes avancées figure le « repli planifié » : éviter de nouvelles constructions dans les zones exposées et préparer, lorsque la protection n'est plus viable, le déplacement des habitations, des entreprises ou des infrastructures.

« Nous devons cesser de considérer la côte comme une frontière fixe et commencer à la gérer comme une interface dynamique entre la terre et la mer », affirme Anthony Buchanan.

La France, laboratoire d'une adaptation encore inachevée

Invitée à prendre la parole, Sophie Panonacle, députée de la 8e circonscription de la Gironde et présidente du Comité national du trait de côte, a exposé les difficultés rencontrées dans les territoires français, notamment sur le bassin d'Arcachon.

La loi française « Climat et Résilience » de 2021 a doté les collectivités de nouveaux outils pour anticiper l'évolution du trait de côte. Mais, comme l'a souligné Sophie Panonacle, leur mise en œuvre se heurte à l'insuffisance des financements. La députée a rappelé ses initiatives parlementaires répétées pour remédier à cette situation, notamment sa proposition de créer un Fonds Érosion côtière destiné à accompagner les collectivités dans leurs politiques d'adaptation.

Sophie Panonacle a également insisté sur la cartographie des risques : avant de décider où construire, protéger ou déplacer, encore faut-il connaître précisément les zones menacées. Ces études représentent un coût important, mais l'absence d'anticipation risque de se révéler bien plus onéreuse.

Une autre difficulté a été soulevée par Mélanie Lepoultier (France, GILD). Certains équipements de protection contre l'érosion ne trouvent plus d'assureurs disposés à les couvrir. La déléguée française a proposé la création d'un mécanisme européen d'auto-assurance qui permettrait de mutualiser ces risques.

À l'avenir, les digues et autres ouvrages de protection fixes pourraient jouer un rôle moindre, mais ne disparaissent pas totalement de l'arsenal des collectivités, les rapporteurs préconisent plutôt de les associer à la restauration des dunes, à la préservation des zones humides et à une meilleure gestion des sédiments.

Pour Rosa Barone (Italie, SOC/V/DP), l'enjeu est précisément de ne plus attendre les catastrophes pour intervenir. Sa collègue néerlandaise Eke Folkerts (PPE/CCE) a évoqué les politiques de long terme menées aux Pays-Bas, tout en insistant sur la participation des populations insulaires aux décisions qui concernent leur avenir.

Les jeunes réclament des instruments plus ambitieux

Les délégués jeunes ont défendu les solutions fondées sur la nature, tout en demandant des moyens supplémentaires pour l'innovation et la recherche. Ils ont aussi insisté sur la nécessité de renforcer les obligations juridiques en matière climatique.

À ce titre, ils ont évoqué les travaux du Conseil de l'Europe visant à reconnaître le droit à un environnement propre, sain et durable dans un instrument juridiquement contraignant, qui reste à élaborer.

Les élus locaux face à la confiance des citoyens

En première ligne face aux conséquences de l'érosion côtière, les autorités locales doivent prendre des décisions souvent difficiles, qui touchent directement la vie des habitants. Leur réussite repose sur un dialogue constant avec les populations et sur une confiance réciproque, indispensable pour construire des réponses partagées et faire accepter les transformations nécessaires. Mais pour gagner et préserver cette confiance, les collectivités ne peuvent être laissées seules : elles doivent pouvoir compter sur un soutien politique, juridique et financier solide, au niveau national, européen et international.

Sophie Panonacle a proposé d'élargir la coopération au-delà de l'Europe, à travers une coalition mondiale des villes côtières dans le cadre des Nations unies. L'objectif serait de confronter les expériences et de porter les difficultés des collectivités sur la scène internationale.

Les délégués turcs ont invité leurs homologues à poursuivre ces échanges lors de la COP31 sur les changements climatiques, prévue du 9 au 20 novembre 2026 à Antalya.

Bryony Rudkin (Royaume-Uni, SOC/V/DP) a, enfin, attiré l'attention sur ce qui suivra le vote du rapport. Selon elle, le document doit continuer à circuler, à être défendu et à nourrir des décisions politiques, plutôt que de rester un texte adopté parmi d'autres.

L'unanimité obtenue à Strasbourg montre que le diagnostic est largement partagé. Reste désormais à donner à cette volonté commune les moyens de se concrétiser : financer les études, les dispositifs de protection et l'accompagnement des populations concernées. Autant de défis qui appelleront une coopération durable entre les collectivités, les États et les institutions européennes, bien au-delà du débat de Strasbourg.